



UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'association ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) porte un **centre de ressources**, qui a « pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs-trices du développement social et urbain, à commencer par les professionnels-les de la politique de la ville »¹ par la mise à disposition de ressources et l'organisation de temps d'échanges. Du fait de son histoire et des connaissances acquises, elle intervient dans trois domaines : **l'intégration des immigrés-es**, la **prévention des discriminations** (en particulier celles liées à l'origine réelle ou supposée des personnes), ainsi que le **développement social urbain**, via notamment la mise en œuvre de la politique de la ville.

La particularité de l'action de l'ORIV se trouve dans la complémentarité entre ces différents domaines, le croisement des réflexions, l'articulation entre pratiques et connaissances et la territorialisation des activités. L'action de l'association s'inscrit également dans une logique de prospective et d'anticipation, mais aussi d'interpellation des pouvoirs publics. Elle vise ainsi une transformation des représentations et des pratiques, notamment dans le champ professionnel.

L'ORIV s'inscrit dans **deux réseaux nationaux** : le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) et le Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI). Ils permettent une mise en perspective, une confrontation des analyses et une mutualisation des ressources.



UNE STRUCTURE AU SERVICE DES ACTEURS-TRICES DU GRAND EST

L'association ORIV s'adresse aux acteurs-trices (élus-es, agents-es des services de l'Etat et des collectivités, associations, habitants-es...) intervenant dans les domaines de travail qui sont les siens.

Au titre de sa fonction de centre de ressources « politique de la ville », l'ORIV tient compte « d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux »¹. Il favorise le **décloisonnement des cultures professionnelles et les rencontres entre intervenants-es** qui permettent d'apporter une réponse à la complexité des problématiques rencontrées sur les territoires et/ou auprès des populations.

Ses activités visent donc à : « contribuer à l'animation technique de réseaux de professionnels-les par le partage d'informations, la co-élaboration d'outils, la diffusion de pratiques, la mise en réseau... ; accompagner la montée en compétences des acteurs locaux par l'organisation de cycles de qualification, de temps formatifs... ; capitaliser et diffuser par un travail de veille, de mise en commun des connaissances, de formalisation des enjeux et/ou contenus... »².

Plus globalement, l'ORIV produit, diffuse et met à disposition des connaissances et des ressources en lien avec ses domaines d'intervention. Il met en débat ces ressources et vient également en appui des politiques publiques mais aussi de démarches citoyennes.



UNE FONCTION RESSOURCES TRANSVERSALE ET MUTUALISEE

Agir au plus près des intervenants-es et de leurs attentes suppose de disposer de connaissances adaptées, qui sont mobilisées à travers la **fonction ressources**. Support des interventions de l'ORIV, elle est transversale à l'ensemble des activités et thématiques de l'association et se traduit par :

- La gestion d'un **centre de documentation** (ouvrages, périodiques, rapports...), ouvert à toutes et à tous (sur rdv).
- La réalisation d'une **veille informative sur l'actualité nationale**.
- La mise à disposition de ressources par le biais d'un **site internet** (www.oriv.org).
- La publication régulière d'une **lettre d'information** visant à rendre compte de l'actualité sur les thématiques travaillées au sein de l'ORIV, des actions menées par l'ORIV....

¹ Cadre de référence des Centres de Ressources Politique de la Ville, Mars 2017, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, page 3 http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

² Ibid, page 17.

- La publication de « **Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville** » qui fait le point une fois par trimestre, de manière synthétique (4 pages), sur un sujet/thème investi par l'ORIV.
- La production **d'outils, de notes, d'analyses notamment statistiques** pour répondre aux attentes des acteurs-rices capitaliser et valoriser les travaux menés par l'ORIV.
- La participation au **Réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville**, via l'alimentation d'un panorama de la presse sur l'actualité de la politique de la ville (www.scoop.it/t/actu-politiquedelaville) et l'alimentation du site internet du réseau (www.reseau-crpv.fr).
- La participation au **Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)** via l'alimentation d'une base de données documentaire (<http://biblio.reseau-reci.org/>) et d'un panorama de la presse sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration, de la lutte contre les discriminations (www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations).
- L'alimentation du **Portail européen sur l'intégration**, outil de la Commission européenne visant le recensement de ressources, la rédaction d'analyses, la valorisation d'expériences en lien avec les enjeux d'intégration (<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>).

En 2019, un travail de **refonte du site internet** est prévu, afin de rendre plus accessibles les informations et documents produits/diffusés par l'ORIV.

AXES DE TRAVAIL

Le programme de travail est élaboré **annuellement à partir des enjeux identifiés par l'association** : observations faites sur le terrain, attentes exprimées par les acteurs-trices, réflexions engagées et préoccupations portées par les membres du Conseil d'administration. Le programme de travail s'articule également aux orientations des politiques publiques, locales et nationales, relevant des thématiques d'intervention de l'association.

FAIRE COMMUN

Dans un contexte de développement des peurs et de méfiance, qui donne lieu au renforcement des processus de rejets et de replis, il paraît important de renforcer la capacité d'agir des acteurs-trices sur ce qui fait commun dans une logique de renforcement du « vouloir » vivre ensemble. Cela passe par la prise de conscience des représentations qui sont à l'œuvre et de leurs impacts sur la mise en œuvre de l'action publique et la construction d'argumentaires.

Accompagner la mise en œuvre du principe de laïcité en qualifiant les acteurs-trices

- Animation du réseau des formateurs-trices du plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » : organisation de temps d'échanges, capitalisation.
- Mise à disposition de ressources via un site internet et un panorama de presse dédié.
- Mise en place d'un cycle de qualification visant à travailler sur les articulations possibles entre les enjeux de laïcité, de radicalisation et les discriminations.
- Organisation et/ou participation à des temps d'échanges visant à sensibiliser les acteurs-trices sur la laïcité.

Contribuer à changer le regard sur les quartiers populaires

- Production de connaissances issues des travaux menés précédemment autour de l'image des quartiers.
- Mise en place de temps de réflexion collective sur deux aspects en lien avec les enjeux d'image des quartiers : « Médias et quartiers populaires », « Impacts de la rénovation urbaine sur l'image des quartiers ».

Accompagner les acteurs-trices dans leurs pratiques visant à renforcer le lien social

- Accompagnement de démarches permettant d'agir sur les processus de ruptures, de replis ou de rejets : finalisation de la démarche expérimentale sur les quartiers strasbourgeois.
- Réalisation d'un guide pratique issu des enseignements des démarches territorialisées.
- Organisation en partenariat avec l'ESEIS, la Maison des Adolescents et l'Université de Strasbourg d'un colloque sur « Résilience collective, polarisation sociale et prévention des radicalisations ».

Soutenir et valoriser les actions visant à renforcer les appartenances

- Organisation de l'itinérance et de conférences autour de l'exposition « De l'immigré au Chibani ».
- Identification des démarches et actions à l'œuvre dans le domaine de l'histoire et de la mémoire de l'immigration et analyse des conditions optimisées de leur mise en œuvre.
- Participation au réseau Mémoire Histoire de l'Immigration Grand Est.

FAVORISER L'EXPRESSION DES HABITANTS-ES ET LEUR PRISE EN COMPTE

Les démarches fondées sur la mobilisation des habitants-es permettent de renouveler l'action publique. L'ORIV accompagne la reconnaissance de ces processus participatifs, qu'ils soient menés dans le cadre d'instances souhaitées par

les institutions (notamment les conseils citoyens) ou par des structures associatives. Il s'agit de soutenir le développement de ces modes d'intervention et de porter à connaissance les conditions de leur mise en œuvre pour en assurer la pérennité.

Relayer la parole des habitants-es

- Participation à la diffusion nationale des enseignements issus du Rapport Biennal « Il y a eu une cassure quelque part. Et maintenant on fait quoi ? ».
- Accompagnement de la restitution de ce rapport sur sites : Sedan et Bar-le-Duc.
- Organisation d'une journée régionale autour des quatre rapports biennaux.
- Poursuite de la réflexion sur les enjeux de citoyenneté via l'organisation d'une journée régionale dans le cadre de la Plateforme Egalité et Solidarité entre les Territoires.

Accompagner et outiller les intervenants-es et les membres des conseils citoyens

- Finalisation et diffusion de l'état des lieux sur le fonctionnement des conseils citoyens dans le Grand Est.
- Participation à des temps d'échanges en lien avec des conseillers-ères citoyens-nes et/ou appuis dans le cadre de conseils citoyens (site conseilscitoyens.fr).
- Animation du réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens.

PROMOUVOIR L'ACCÈS AU DROIT ET AUX DROITS ET DES PRATIQUES NON DISCRIMINATOIRES

L'égalité d'accès aux droits et aux services constitue un élément fort de cohésion sociale. Elle peut être remise en cause pour différentes raisons : méconnaissance de ses droits, non recours, distance symbolique, barrière géographique, discriminations. L'action a pour objectifs de permettre aux acteurs-trices d'appréhender plus finement les besoins en matière d'accès aux droits et aux services ainsi que les obstacles à leur mise en œuvre pleine et entière. Une attention particulière est portée sur la prévention et la lutte contre les discriminations.

Favoriser l'accès au droit/aux droits des habitants et habitantes des quartiers prioritaires de la politique de la ville

- Finalisation du suivi de l'expérimentation d'une Maison de services aux publics (MSAP) en milieu urbain.
- Production d'éléments de connaissances sur l'accès aux droits et aux services dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Organisation d'une journée sur les enjeux d'accès aux droits.

Optimiser la prévention et la lutte contre les discriminations et l'accompagnement des victimes de discriminations

- Appui et accompagnement des acteurs-trices (collectivités, services de l'Etat) dans le cadre de politiques publiques visant la lutte contre les discriminations et celles contre le racisme, l'antisémitisme et la haine envers les LGBTI.

Accompagner et outiller les intervenants-es dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de prévention et de lutte contre les discriminations

- Appui à l'élaboration d'un guide sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans le champ de la santé [action menée par Migrations Santé Alsace] et participation à l'organisation d'une journée régionale.
- Mise en place d'un cycle de qualification de travail (Marne) autour des enjeux de prévention contre les discriminations dans le champ de la petite enfance [action menée en partenariat avec le Furet].

CONTRIBUER A « FAIRE UNE PLACE »

De plus en plus de personnes sont assignées à des places et des rôles, alors que dans le même temps on met sans cesse en avant les enjeux de démocratie, de capacité des personnes à se mobiliser. Dans cette perspective comment leur « faire place », quelles actions mener avec et pour eux ? Cela suppose d'interroger les pratiques et les actions mises en œuvre en direction de ces différents publics.

Construire d'autres rapports aux jeunes / politique jeunesse

- Accompagnements sur site auprès de collectivités.
- Organisation (en lien avec la Ville de Strasbourg) d'une journée de travail et de réflexion en direction de jeunes et de professionnels-les.
- Mise en place d'un cycle de qualification et organisation d'une journée régionale sur la base des enseignements issus de ces démarches.

Optimiser l'intervention des politiques publiques au service des parcours migratoires

- Mise à disposition et analyses de données sur la présence immigrée et les migrations.
- Appui dans le cadre de la démarche « Ville hospitalière » portée par la Ville de Strasbourg.
- Appui dans le cadre de la politique régionale d'intégration : production d'un état des lieux sur la présence immigrée et des primo-arrivants-es dans le Grand Est, organisation de rencontres en inter-acteurs-trices afin de favoriser les échanges, participation à des réunions.
- Réalisation d'analyses territorialisées autour des parcours d'intégration.

- Accompagnement d'une réflexion à l'échelle nationale sur les enjeux autour des parcours d'intégration par l'organisation de journées régionales [dans le cadre du Réseau RECI].

ACCOMPAGNER L'ACTION PUBLIQUE AU PROFIT DES HABITANTS-ES DES QUARTIERS POPULAIRES

Par son action en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville, l'ORIV promeut une action territorialisée visant à rétablir l'égalité entre les territoires et la cohésion sociale et territoriale. Il s'agit dans ce cadre d'accompagner et d'outiller les acteurs-trices dans la mise en œuvre des contrats de ville autour des enjeux de droit commun, de solidarité intercommunale, d'évaluation et d'observation.

Mettre à disposition et produire des ressources pour l'action

- Réalisation d'une étude sur les parcours résidentiels des habitants-es du nouveau parc privé (Meinau-Strasbourg).
- Production de notes méthodologiques et organisation de temps d'échanges à différentes échelles territoriales et dans une logique inter-acteurs-trices, sur la base de l'actualité ou d'un thème.
- Organisation de temps d'échanges (conférences, cycles de qualification...) et veille autour d'enjeux transversaux dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de ville : pacte de Dijon, cités éducatives, prise en compte de la dimension emploi et développement économique et PaQte (Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises), égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations.

Accompagner les équipes au service des territoires et des habitants-tes

- Animation de temps de qualification « inter-sites » sur les démarches d'évaluation, de bilan (rapport annuel) ...
- Accompagnement des acteurs-trices sur site dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de ville.
- Accompagnements méthodologiques et documentaires auprès des intervenants-es dans le cadre de la mise en œuvre des axes transversaux des contrats de ville, notamment des plans de lutte contre les discriminations.
- Appui auprès du réseau régional des coordonnateurs-trices des Programmes de Réussite Educative.
- Mise en place d'un cycle de qualification « santé mentale et politique de la ville ».

Diffuser et promouvoir des pratiques et expériences efficaces dans le domaine des pratiques professionnelles

- Echanges de pratiques entre différents quartiers du Rhin supérieur (participation au projet MARGE).
- Contributions dans le cadre du colloque MARGE.

MODALITES D'INTERVENTION

Si les actions menées au titre du programme de travail varient selon les situations locales, l'association a souhaité qu'elles soient guidées par les **modalités d'intervention suivantes** :

- Reconnaître la place et le rôle des « acteurs intermédiaires » et en particulier des acteurs associatifs.
- Promouvoir des formes de travail collectif en inter-acteurs-trices et favoriser la mise en lien et en réseau.
- Soutenir l'émergence et la prise en compte de la parole des acteurs-trices.
- Renforcer l'action à partir des territoires et avec les acteurs-trices de ces territoires.
- Accompagner l'adaptation des pratiques professionnelles aux situations et défis actuels.

Par ailleurs, si l'ORIV intervient depuis 2016 à l'échelle de la région Grand Est, l'enjeu pour 2019 réside dans la **consolidation des partenariats** notamment avec les collectivités et le CNFPT.

L'**association** souhaite être plus visible auprès des acteurs-trices de la région Grand Est par l'organisation de temps d'échanges territorialisés (soirée-débats, conférences, demi-journées) sur des thématiques et enjeux qu'elle porte. Ces démarches visent à construire de nouveaux partenariats.

Elle se donne également la possibilité **de promouvoir ou de participer à des réflexions en lien avec les enjeux de société**. A ce titre l'ORIV a signé l'appel « développer le pouvoir d'agir citoyen pour tous, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en y déployant l'intervention sociale communautaire ».

DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION

Pour mener ces démarches, l'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'État, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association. La mise en œuvre de ce programme est assurée par une équipe de huit salariées, en lien avec les administrateurs-trices de l'association. Certaines actions bénéficient également d'un partenariat avec Citoyens & Territoires, dans le cadre de la Plateforme Egalité et Solidarité entre les Territoires.